



**LA MUNICIPALITÉ
D'ORMONT-DESSUS**



Message de la Municipalité

Chers citoyens,

Quelle drôle de situation que de ne pas pouvoir se rencontrer librement comme nous le faisons d'ordinaire. On pourrait dire quelle triste fin de saison. Les recommandations nous obligent à la prudence pour traverser cette tempête qui balaie toutes nos certitudes et nos projets les plus immédiats.

Cette crise inédite a bouleversé nos habitudes, mais elle aura permis de révéler une valeur essentielle qui est la solidarité. Nous sommes certains que cet élan d'entraide collective restera dans nos mémoires lorsque ces mauvais moments seront passés. La Municipalité est fière de toutes ces personnes qui sont au front comme le personnel de santé, comme ceux qui permettent que la chaîne alimentaire soit garantie, comme ceux qui assurent tous les services logistiques, comme les engagés ou encore comme les bénévoles. A tous ces acteurs qui unissent leurs forces pour nous et qui continuent à travailler pour assurer notre vie quotidienne, nous leur exprimons nos sincères remerciements pour leur bravoure exemplaire.

Sitôt les mesures sanitaires prononcées par la Confédération et l'Etat, la commune d'Ormont-Dessus a adapté son mode de fonctionnement. Elle a fermé les guichets de son administration mais les services restent atteignables par téléphone ou par mail. Toutes les informations sont disponibles sur le site internet www.ormont-dessus.ch. La plupart des collaborateurs administratifs sont en télétravail depuis la maison et pour limiter le plus possible les contacts sociaux, seuls quelques collaborateurs effectuent un tournus dans les différents bureaux de nos services.

La Municipalité se rencontre 2 à 3 fois par semaine pour conduire à bien le plan de continuité des affaires communales qu'elle a mis en place selon les directives de l'Etat. Pour respecter les mesures sanitaires de sécurité, notamment les règles de distance entre les personnes, elle a délocalisé son lieu de tenue des séances à la Maison des Congrès dans la grande salle de spectacles.

Malgré les difficultés auxquelles nous devons faire face en termes de sécurité et de protection de nos employés, les services de voirie travaillent. Ils sont organisés en 2 groupes avec un horaire adapté à la situation. Ainsi tous les services sont assurés. Une équipe de piquet pour les urgences, comme par exemple une fuite d'eau, est elle aussi en place 7 jours sur 7.

La Municipalité a aussi pris la décision de fermer la déchetterie pour éviter tout déplacement inapproprié et ainsi préserver la santé des collaborateurs, des habitants et des résidents de la commune. Après avoir échafaudé différents plans pour essayer de conserver l'accès à cette installation, nous avons dû nous rendre à l'évidence qu'il n'était pas possible de protéger nos collaborateurs et les utilisateurs, et avons décidé qu'il valait mieux fermer les lieux jusqu'à nouvel avis.

Actuellement, 7 éco-points sont disponibles sur le territoire de la commune et il est possible de se débarrasser d'une majorité de déchets par le biais des sacs taxés qui seront déposés dans les moloks destinés à cet usage,

de se débarrasser des cartons et des papiers dans les moloks « papier », de jeter les verres dans les moloks « verres », de recycler le PET dans les corbeilles dédiées au PET, de recycler le fer blanc et l'aluminium en le déposant dans les tonneaux et de vider les cendres dans les conteneurs « cendres ».

Les éco-points sont vidangés selon la tournée habituelle, à savoir le lundi et le jeudi par l'entreprise Genillard Transports pour les déchets ménagers (sacs taxés) et en fonction des besoins pour les autres moloks ou conteneurs par l'entreprise Busset Transports. Un collaborateur de la voirie passe également plusieurs fois par semaine pour vider les corbeilles à PET, les tonneaux destinés au fer blanc et à l'aluminium, et vider les petites poubelles réparties sur le territoire.

En l'état, il n'est donc pas possible de se débarrasser des gros déchets encombrants pour l'instant, mais la situation demande un peu de tolérance de la part de chacun et les déchets non périssables peuvent être entreposés chez soi en attendant de pouvoir s'en débarrasser.

Concernant les matières végétales, telles que le gazon (pas encore d'actualité) ou les branches d'arbres, il est bien évident que cette période de confinement incite à travailler autour de la maison pour se changer les idées, mais là encore, il n'y a pas d'urgence à se débarrasser de ces déchets. Nous pensons qu'il est tout à fait acceptable de stocker ces déchets dans un coin du jardin en attendant de pouvoir se rendre à la déchetterie. Une solution devra être trouvée dès que la période de la tonte des gazons aura débuté et nous ne manquerons pas de vous faire passer l'information.

La Municipalité est tout à fait consciente que la solution de fermer la déchetterie peut engendrer quelques problèmes, mais nous avons fait le choix de penser à la santé de tous en priorité.

Lorsque ces moments difficiles seront derrière nous, il faudra être prêts, tous ensemble ! Ce sera là encore plus le moment d'unir nos forces et de montrer notre solidarité. Ensemble nous serons forts.

Solidarité, solidaire, des mots qui devront aussi s'inscrire dans nos réflexes après cette crise pour s'entraider à relancer l'économie de notre commune, ainsi que de ses habitants durement touchés par cette crise sans précédent. Pour que toutes les entreprises, les commerces, les indépendants et leurs collaborateurs soient à même de reprendre le travail dans les meilleures conditions, ils auront besoin de nous tous.

Nous sommes sensibles à votre mobilisation citoyenne et à votre civisme, merci à toutes et à tous. Nous vous encourageons vivement à continuer de respecter les consignes de prudence et d'éviter de sortir sans notion de nécessité, même si le printemps s'installe et incite à la balade.

Soyez assurés de notre soutien et n'hésitez pas à nous appeler en cas de besoin ! On se réjouit vraiment de partager à nouveau des moments de convivialité avec vous.

Dans cette attente, la Municipalité vous adresse, chers citoyens, ses vœux les plus sincères de bonne santé et de courage pour traverser cette période compliquée.

Ormont-Dessus, le 7 avril 2020

LA MUNICIPALITE



La correspondance doit être adressée à la Municipalité

Maison de Commune – Rue de la Gare 1 – CH 1865 Les Diablerets

Tél. ++41 (0)24.492.00.20 – Fax ++41 (0)24.492.00.26 – Courriel : greffe@ormont-dessus.ch